

SECANIM

VOTRE EQUARRISSEUR VOUS INFORME

VOUS ETES

ELEVEUR

VOUS DISPOSEZ D'UN NUMERO EDE



VOUS AVEZ

- Des cadavres d'animaux de rente issus de votre exploitation : bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, lapins, ...

- Des cadavres d'animaux de compagnie : chiens, chats, équidés, ...
- Des déchets d'atelier de découpe
- Des déchets de chasse

Il s'agit donc de :

CADAVRES "MARCHES ATM"



CADAVRES "PRIVES"



Adhérez-vous à un ATM ?

OUI

NON

Dans quel cadre légal vous trouvez-vous ?

MARCHE "ATM"

CADAVRES HORS MARCHE ATM

Quel financement ?

Financement MUTUALISE par les ATM

Financement privé par le détenteur des cadavres d'animaux.

Vous devez alors :

Faire votre demande au **08.91.70.01.02** ou sur www.agri-maker.com ou www.boviclic.fr

Contactez l'assistance téléphonique de votre centre de collecte. Possibilité de passer par le site internet www.equiadieu.fr pour les équidés.

SECURITE

Vous devez disposer d'un endroit de stockage accessible à un camion 26T / 3 essieux (avec bac d'équarrissage si déchets ou animaux de petite taille).

Pour plus d'informations : www.secanim.fr

LAI DE COLLECTE

2 JOURS FRANCS = 2 JOURS hors Samedi - Dimanche et jours fériés.

Votre interlocuteur : SecAnim Centre de CURGY (71) - curgy@saria.fr
03.85.52.18.03 de 10h à 12h (hors samedi-dimanche et jours fériés)